

Règlement du concours de lecture/écriture de Beauséjour
« Poètes en herbe »
deuxième édition

1. En écho avant-coureur au festival *Polyphonies de Mars*, la Maison de la Poésie Beauséjour et la Délégation Académique aux Arts et à la Culture de Rennes renouvellent le concours d'écriture intitulé *poètes en herbe*. Le but de cette initiative est de faire découvrir et expérimenter la poésie contemporaine auprès de publics scolaires variés.
2. Le concours est ouvert à tous les élèves de l'Académie de Rennes dans les trois catégories suivantes:
 - Maternelle et primaire
 - Collège
 - Lycée général et lycée professionnel
3. Chaque classe¹ envoie un **poème portrait** sur un support matériel (papier ou autre). Le texte écrit en français, doit être inédit et ne pas excéder l'équivalent de deux pages A4.

Tous les textes seront mis en voix par l'association *La Balade des Livres* et l'exposition sonore réalisée sera audible lors des festivals *Polyphonies de mars* du 9 au 20 mars 2010, organisé par la Maison de la Poésie de Rennes et *Rue des Livres*, les 13 et 14 mars.
4. Le jury présidé par Jacques Jouet et composé de poètes, lecteurs et enseignants sera particulièrement sensible aux textes témoignant d'un authentique projet d'écriture, de créativité et d'inventivité, ainsi que d'un travail original sur la langue. Le choix du support et la présentation seront également pris en compte. Les textes préférés du jury seront mis en ligne sur le site de la Maison de la Poésie et sur celui de l'Académie dans le cadre du *Printemps des Poètes*. Le poète Jacques Jouet, Oulipien de longue date, re réclamant de Jacques Roubaud, rencontrera la classe primée de chaque catégorie.
5. Chaque texte envoyé exclusivement par la poste doit parvenir au jury accompagné des informations suivantes :
 - Nom, adresse, et n° de téléphone de l'établissement
 - Nom, prénom de l'enseignant référent
 - Niveau et nom de la classe participante, nombre d'élèves concernés
 - IMPORTANT : une adresse électronique fiable pour tout contact.

¹ Un atelier de lecture/écriture, un club de poésie constitué d'élèves de plusieurs classes peut envoyer un texte pour participer au concours.

Envoyer le texte à l'adresse suivante :

*Poètes en herbe
Maison de la Poésie
Villa Beauséjour
47, rue Armand Rébillon
35000 Rennes*

- 6.** Les textes doivent être postés avant le 29/01 (le cachet de la Poste faisant foi) pour que les résultats puissent être communiqués avant les vacances de février aux lauréats. Chaque classe gagnante pourra alors préparer **la rencontre avec Jacques Jouet qui aura lieu mardi 9, mercredi 10 ou jeudi 11 mars au matin.**
- 7.** Un dossier ouvrant des pistes d'exploitation pédagogique et des liens vers l'œuvre de Jacques Jouet sera mis en ligne sur le site de la Maison de la Poésie : www.maisondelapoesie-rennes.org et sur la page Arts, Sciences et Culture du rectorat de l'Académie de Rennes : <http://espaceeducatif.ac-rennes.fr>
- 8.** Pour obtenir des informations ou tout simplement échanger vos impressions et vos idées à partir de ce projet, vous pouvez à tout moment contacter Gwénola Morizur à la Maison de la Poésie ou Nathalie Rannou à la DAAC.
- 9.** La Maison de la Poésie et la DAAC s'engagent à respecter les droits moraux des auteurs. Le candidat renonce à ses droits patrimoniaux sur son poème. Les droits cédés comprennent notamment le droit de reproduction, le droit d'affichage, le droit de présentation, et le droit de citation sur tous les supports connus et inconnus à ce jour. La présente cession est consentie à titre gratuit pour le monde entier. Du seul fait de leur participation, les auteurs garantissent les organisateurs et le jury contre tout recours éventuel de tiers en ce qui concerne l'originalité des œuvres présentées.
- 10.** Les textes ne seront pas renvoyés par la poste, mais leurs auteurs pourront bien sûr venir les récupérer s'ils le souhaitent dans un délai de huit mois. La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.

Maison de la Poésie de Rennes, Villa Beauséjour
47 rue Armand Rébillon, 35 000 Rennes
Téléphone : 02 99 51 33 32
courriel : maisondelapoesie.rennes@wanadoo.fr

Délégation Académique à l'éducation artistique et culturelle
Rectorat

3 rue de la Cochardière, 35 000 Rennes
Téléphone : 02 23 21 74 10
courriel : nathalie.rannou@ac-rennes.fr